

PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Objectif emploi : on continue !

On ne change pas une formule qui gagne. C'est la raison pour laquelle les conseillers communautaires de Porte de DrômArdèche ont décidé de renouveler le dispositif imaginé il y a un an Objectif emploi. Précisions.

La convention avec Pôle emploi arrivant bientôt à échéance, une évaluation du service a été présentée aux élus, en présence de la directrice de Pôle Emploi Tain-Tourmon, Fabienne Tavel. Depuis juin 2016, 620 formulaires ont été déposés en ligne et 3 160 CV ont été traités par Objectif Emploi. Plus concrètement, grâce à une connaissance fine du territoire et un travail de proximité, en un peu moins d'un an, ce sont 411 personnes qui ont retrouvé un travail dans 92 entreprises. Le taux de chômage (catégorie A) baisse en Porte de DrômArdèche depuis 11 mois consécutifs. Et depuis 3 mois, 2 fois plus vite que sur les territoires voisins (entre -4,5 et -6,9 %). Singularité du territoire, depuis 6 mois, c'est le taux de chômage toutes catégories confondues (ABC) mesuré en Porte de DrômArdèche qui est à la baisse (environ -2% chaque mois) alors qu'il continue d'augmenter sur les territoires voisins et à l'échelle du département de la Drôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette tendance est encore plus marquée sur certaines catégories comme les jeunes (-12% en janvier 2017) et les + de 50 ans (-8% en février 2017).

Forts de ce constat, les élus communautaires ont décidé la poursuite du dispositif pour une nouvelle année. Pour Pierre Juvet, « c'est grâce à la dynamique créée autour des entreprises de Porte de Drôm

Ardèche, avec Amplitude-Club d'entreprises, avec La Fabrique, avec la poursuite du projet PANDA, et depuis 1 an, avec Objectif Emploi et les aides à l'alternance, que nous avons obtenu ces résultats encourageants. Quand on ose expérimenter et qu'on réussit à rassembler toutes les énergies d'un territoire autour d'objectifs communs, ça fonctionne ! » Toujours sur le thème du développement économique, les élus communautaires ont validé deux dispositifs pour faciliter l'installation de nouveaux commerces sur le territoire. Le premier permet ainsi aux créateurs d'entreprises commerciales ou artisanales de bénéficier d'une aide sur leur loyer sur 3 ans.

Le second dispositif vise à accompagner les communes qui souhaitent investir dans des locaux commerciaux via un fonds de concours dédié.

Éliane BELIN



Accueillis à Albon par Jean-Pierre Payraud, maire et vice-président, les conseillers communautaires réunis autour de Pierre Juvet, président de Porte de DrômArdèche et conseiller départemental, ont examiné différents sujets, avec pour priorité le développement économique et l'emploi.

Et aussi...

Le programme du projet du PLH est validé

Le projet de programme local de l'habitat pour la période 2017-2023, soumis pour avis aux communes membres et au syndicat mixte des Rives du Rhône, comprend trois orientations : l'accompagnement du développement économique du territoire, l'amélioration des conditions de logement des familles les plus fragiles et devenir un modèle de développement durable de qualité. La mise en œuvre concrète de ces trois orientations se décline en 23 actions notamment l'observatoire économique de l'habitat, la promotion du territoire auprès des promo-

teurs et le développement de l'offre de petits logements.

Les taux de la TEOM ont fait débat

Il a fallu attendre le moment du vote des TEOM pour voir s'animer le conseil communautaire, Pierre Montagne a allumé la mèche en demandant la parole au sujet du dernier bulletin municipal de Saint-Rambert d'Albon. Le conseiller communautaire et président du Sircotom s'est montré très choqué par l'édito du maire rambertois, Vincent Bourget, qui y invite tous les mécontents de la hausse de la TEOM à s'adresser directement aux dirigeants du Sircotom. Pour

clure ces échanges, Aurélien Ferlay rappelait que la hausse des taux était due à l'augmentation des charges de fonctionnement et du traitement des ordures ménagères, à la fermeture de l'installation de stockage des déchets non dangereux des Grises (Saint-Sorlin-en-Valloire), la collecte de l'amiante a été quadruplée et enfin les frais relatifs aux encombrants s'élèvent à plus de 105 K€. Il soulignait enfin que le Sircotom a financé seul les îlots de propreté.

Les Petits loups seront gérés en direct

Suite à la demande de l'association Les Petits Loups de la Valloire qui gérait jus-

qu'à présent l'accueil de loisirs de Manthes, la Communauté de communes reprendra l'équipement en gestion directe à compter du 1^{er} septembre prochain. Les élus se sont prononcés favorablement pour la poursuite du soutien à la mission locale Drôme des Collines Royans Vercors pour un montant de 71 462 euros soit 1,50 euro par habitant et ont décidé d'allouer une subvention d'investissement exceptionnelle pour le déploiement d'une antenne du dispositif national d'accompagnement approfondi Garantie Jeunes sur le territoire, pour un montant de 13 383 euros.

E.B.